

225C1338
FR0013447729-FS0646

5 août 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VERALLIA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} août 2025, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 juillet 2025, indirectement, par l'intermédiaire de la société Bpifrance Participations SA¹ et des sociétés CDC Croissance² et CNP Assurances² qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital et de 10% des droits de vote de la société VERALLIA et détenir, indirectement, 5 166 108 actions VERALLIA représentant 9 761 052 droits de vote, soit 4,28% du capital et 7,02% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
CDC Croissance ²	571 164	0,47	571 164	0,41
Bpifrance Participations SA ¹	4 594 944	3,80	9 189 888	6,61
Total CDC	5 166 108	4,28	9 761 052	7,02

Ce franchissement de seuils résulte d'un apport de 4 594 943 actions VERALLIA à l'Offre Publique d'Achat.

À cette occasion, la société Bpifrance Participations SA a déclaré avoir franchi en baisse les mêmes seuils.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

² Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

³ Sur la base d'un capital composé de 120 805 103 actions représentant 139 027 621 droits de vote (après déduction faite des droits de vote doubles déduits résultant de l'apport de 4 594 943 actions par EPIC Bpifrance, indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA à l'Offre Publique d'Achat), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.